

les hommes de science intéressés, les matériaux peuvent être acceptés par les autorités fédérales de l'habitation.

Si nous devons nous occuper d'essais de laboratoire,—et je suis sûr que les laboratoires fédéraux ont leur place à cet égard,—alors j'estime qu'il y a très peu d'excuse pour ce genre de chose. Nous nous rendons compte que toute la faiblesse de la chose tient probablement à une pénurie de personnel et j'aimerais à cet égard répéter certaines propositions que j'ai faites en comité. Premièrement, il faudrait régler sans délai toute cette question du personnel qui se pose dans les laboratoires de recherches des produits forestiers et, si nécessaire, entamer des pourparlers directs avec la commission du service civil. Si des docteurs ès sciences, possédant plusieurs années d'expérience, ne touchent que \$6,000, \$7,000 et \$8,000 par année dans ces domaines-là, et sont entravés dans leurs travaux par une pénurie de personnel, alors j'estime que la situation est très mauvaise et il m'intéresserait beaucoup de connaître le moral de ces hommes qui travaillent dans ce domaine.

J'ai prétendu que la situation au laboratoire de la côte ouest est bien meilleure que celle du laboratoire d'Ottawa; on a certes l'impression que ce laboratoire produit plus de résultats, dans le domaine de la recherche industrielle, que celui d'Ottawa. L'un des aspects des recherches sur les produits forestiers, en ce qui touche l'intégration de la production, c'est que dans l'est du Canada, nos exploitations de pâte à papier n'utilisent pas encore suffisamment d'espèces de bois durs comme le bouleau et le tremble et nous avons besoin de plus d'établissements capables de produire du bois de placage et de fond de placage.

Une telle intégration de la production n'est pas seulement importante du point de vue de l'économie; elle est de la plus haute importance pour ce qui est de la suppression de ce qu'on a appelé les espèces faibles et pour ce qui est de l'amélioration de la sylviculture. Au lieu de couper tous les conifères, l'établissement d'industries de bois de placage et de contreplaqué nous permettra de produire d'une façon vraiment intégrée, et de raser entièrement les peuplements forestiers. Cela nous assurera une bien plus grande maîtrise de la régénération; c'est là, à mon avis, un genre de recherche que doivent accélérer les laboratoires de produits forestiers. Il faut tout tenter pour développer davantage le secteur de l'économie forestière qui s'occupe du placage, du bois de cœur et du contreplaqué.

Nous avons su au Canada tirer un énorme avantage de la recherche menée aux États-Unis, et c'est très bien, mais je me demande si nous ne pourrions pas créer une liaison entre le Canada et les États-Unis en vue d'une étude conjointe des problèmes comparables, ce qui nous permettrait de concentrer davantage nos recherches tout en laissant plus de latitude aux États-Unis, qui pourraient affecter leurs fonds à des fins plus précises. Aux États-Unis, les laboratoires de recherche de l'État entreprennent bien des travaux de recherche à forfait pour le compte de l'industrie et je me demande si, moyennant des conditions raisonnables, nous ne pourrions pas faire de même au Canada.

Un de nos principaux problèmes forestiers vient de ce que dans la plupart de nos limites de bois à pâte l'âge des arbres varie à un degré anormal. Le ministre est au courant de la situation qui règne au nord de Kenora, où il a une maison d'été, et où le bois vieilli devrait être coupé très prochainement sur des centaines de milles carrés. Même après la coupe cependant, nous continuerons d'avoir du bois dont l'âge variera de façon anormale. C'est là, à mon avis, un aspect de la recherche dont la Division des forêts devrait s'occuper beaucoup plus.

Les herbicides pour la destruction des broussailles devraient faire l'objet de plus de recherches. Je sais que l'industrie privée fait beaucoup dans ce domaine, mais il faudrait faire encore plus. Je songe aussi aux expériences menées par les Russes sur l'emploi de ce qu'ils appellent de vivants pare-feux, c'est-à-dire des plantes ayant une forte teneur en humidité. Voilà qui pourrait faire l'objet de recherches assez poussées au Canada.

La recherche forestière est plutôt lente dans ses conclusions. Le ministre a eu la bonté de me fournir un exemplaire du rapport quinquennal de R.C. 17, qui constitue une tranche de recherches très compliquée. Bon nombre d'organismes ont collaboré à ces recherches qui ont été effectuées sur l'un des versants du lac Supérieur. Le trait le plus décourageant à mon point de vue, quoique peut-être tout à fait légitime du point de vue scientifique, c'est l'absence de recommandations, après un travail de cinq ans.

J'aimerais attirer l'attention des députés sur deux points qui y figurent: d'abord, que la scarification joue un rôle très utile dans l'ensemencement et, ensuite, que les herbicides employés de certaines façons réduisent les broussailles, aidant ainsi à la régénération des conifères. Les conclusions sont fort rares et les difficultés inhérentes à toute recherche forestière ne datent pas d'hier. C'est un état de choses qui exige du gouvernement qu'il